

# **Circulaire régissant l'opération exceptionnelle de régularisation de la situation de séjour des étrangers.**

Circulaire de décembre 2013 écrite conjointement par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère en charge des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration régissant l'opération exceptionnelle de régularisation de la situation de séjour des étrangers.